

Les fous du volant du quai de l'Industrie

Un nouvel accident de la route s'est produit, samedi 21 août, quai de l'Industrie. Si la vitesse excessive en est à l'origine, les habitants des péniches dénoncent une nouvelle fois l'absence de ralentisseurs et une signalétique insuffisante.



Plus de peur que de mal pour l'automobiliste et sa femme.

Plus de peur que de mal, samedi 21 août vers 13h, lorsqu'un automobiliste lancé à grande vitesse quai de l'Industrie finit sa course dans une camionnette en stationnement. Vu l'état de la voiture du chauffard, c'est presque un miracle que sa femme (enceinte) et lui soient indemnes. « J'étais à l'intérieur de ma camionnette pour faire un brin de rangement car je veux la vendre lorsque j'aperçois cette voiture tenter d'effectuer un dépassement, mais une autre voiture arrivait en face et il n'a pas pu se rabattre, raconte Christopher Beckett. La voiture a dérapé sur une cinquantaine de mètres avant de heurter le trottoir, puis ma camionnette qui a reculé d'une dizaine de mètres avec l'impact. » Chris-



Le chauffard a dérapé sur environ 50 m avant de heurter le trottoir, puis la camionnette blanche garée, qui a reculé d'une dizaine de mètres avec l'impact.

péniche située juste à côté du lieu de l'accident. « C'est la deuxième fois que je me fais emboutir ma voiture personnelle, sans compter les casses de rétroviseurs », déplore la victime, membre de l'association Cacha l'eau qui regroupe justement une dizaine d'autres propriétaires athégiens de péniches. Cette association a pour but la défense des bateaux-logements, la nature et le cadre de vie. Et dans cette optique-là, l'association regrette que rien ou presque ne soit fait pour réduire la vitesse des automobilistes, quai de l'Industrie, en particulier entre le Pont de Lyon et le feu tricolore situé à l'angle de l'avenue du Bourbonnais.

En juin dernier, Cacha l'eau a envoyé un

çois Garcia, pour savoir ce que pouvait faire la municipalité face à ce problème de vitesse excessive des automobilistes. A l'heure où nous mettons sous presse, aucune décision concrète n'a pu être annoncée en mairie. Pour autant, le sujet semble pris au sérieux.

Si sur la commune de Juvisy, la vitesse est limitée à 40 km/h en bord de Seine, avec une multiplication des chicanes pour la faire respecter, en arrivant sur Athis-Mons, "le champ est libre pour ainsi dire" : point de ralentisseurs, chicanes ou autres dos d'ânes. Les voies de circulation ne sont plus très clairement délimitées, la chaussée s'élargit, et la panneau de limitation de la vitesse à 50 km/h a un peu blanchi au soleil.

Des amendes au goût amer

Depuis le début du mois d'août, la N448 est interdite à la circulation dans le sens Soisy-Draveil. De nombreux automobilistes qui avaient pris l'habitude d'emprunter un sens interdit en forêt de Sénart pour éviter les fastidieuses déviations, ont eu la mauvaise surprise d'être verbalisés au détour du rond point du chêne d'Antin...

Les automobilistes sont parfois amenés à enfreindre les règles. Avec des circonstances plus ou moins atténuantes. La fermeture de la N448 au début du mois d'août a conduit certains riverains de la forêt de Sénart à emprunter un sens interdit pour regagner leur domicile.

Pour eux, les deux déviations suggérées par les services étaient trop longues, trop fastidieuses. La première était d'emprunter la Nationale 7 jusqu'à Juvisy pour regagner Draveil. La deuxième invitait l'automobiliste à faire "le grand tour" par la Nationale 6... Un dilemme cornélien. Pas tant que cela finalement. Certains automobilistes excédés ont trouvé une troisième possibilité en empruntant à contresens la route forestière ouverte pendant les travaux mais exclusivement dans le sens Draveil-Soisy. « En ce moment le centre de Juvisy est également en travaux et faire un détour de 11 km par la Nationale 6, non merci ! En plus de cela, les panneaux de déviation étaient très mal indiqués dans les premiers jours... » indique Michel, usager de la N 448.

« Nous avons fait une campagne d'information dès le mois de juin pour avertir les riverains des dispositions consécutives aux travaux sur la N448. » répond Xavier Delrieu, commissaire de police à Draveil. Forts de cette campagne d'information, les policiers ont donc mené différentes opérations afin de dissuader les contrevenants d'emprunter la route forestière. En définitif, la récolte s'est révélée beaucoup plus fructueuses que prévu... « J'ai l'impression que certains policiers ont passé leurs



Un véhicule pris en flagrant délit de sens interdit, à proximité du carrefour d'Antin.

vacances sur place ! La semaine dernière, je suis passé lundi matin et ils étaient là. Je suis repassé le vendredi soir ils étaient toujours là... » peste Maurice, contrevenant pris en flagrant délit de sens interdit.

27 VÉHICULES À L'HEURE

Pour expliquer cette grande campagne de répression, le commissaire Delrieu avance plusieurs arguments. « Nous avons débuté le mois d'août par des avertissements mais nous avons vite constaté que les automobilistes ne se responsabilisaient pas. L'ouverture de cette voie qui est fermée toute l'année ne s'est faite que dans un sens pour désengorger les communes voisines et pour des raisons de sécurité. La largeur de la chaussée n'étant pas suffisante... Un accident dans cette zone forestière et les risques d'incendies sont multipliés », poursuit le commissaire Delrieu. Pour ce qui est du bilan chiffré le commissariat de Draveil, estime à une centaine le nombre de contrevenants pris

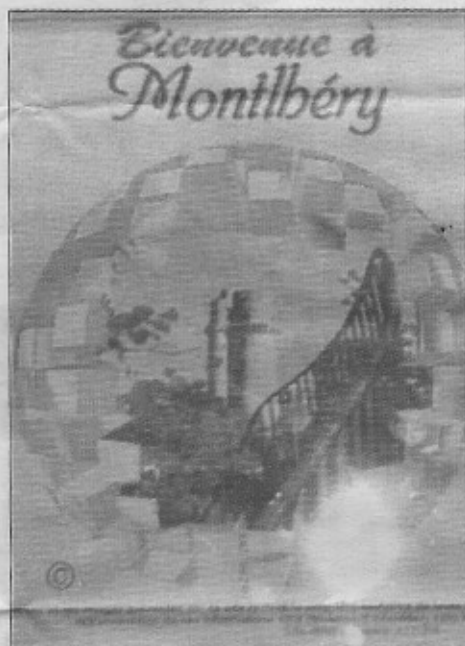
en flagrant délit durant la première quinzaine d'août. La question est donc de savoir si ce genre de comportement relève de l'incivilité ou s'il est plutôt devenu au fil des jours le lot de nombreux riverains. Un pointage réalisé aux heures de pointe par ces derniers révèle que le nombre de véhicules empruntant le sens interdit est en moyenne de 27 à l'heure... Il y a donc fort à parier que le chiffre de 100 contrevenants est en deçà de la réalité. A 90 euros la contravention et 4 points de permis en moins, l'addition est plutôt lourde pour des gens fatigués de leur journée de travail et par les différentes déviations qu'ils ont trouvés sur leur trajet... « La police nationale nous a d'ores et déjà fait savoir qu'il n'y aurait pas de mesures d'indulgence pour les contrevenants... » Aujourd'hui, la N448 est toujours fermée au niveau du pont de Ris-Orangis alors que la fin des travaux était initialement prévue pour le 20 août. A quand la fin du calvaire des automobilistes ?

David Berthelem

Montlhéry, version 2

«Une idée et trois hommes». Voilà les ingrédients nécessaires pour se lancer dans une aventure. Au bout du projet : la naissance du site Internet de la Ville. Il fête cette année ses six ans. Avec pour la rentrée, une nouvelle version.

Le site Internet de Montlhéry change de peau. A l'occasion de la fameuse Foire à la tomate en septembre prochain, la nouvelle charte graphique sera présentée. Les deux webmasters, Ludovic Metz et Alban Decosse, se feront un plaisir de renseigner les visiteurs. Au menu de la nouvelle version bientôt en ligne : de nouvelles informations pratiques, comme des formulaires administratifs directement téléchargeables. Par exemple, si vous avez besoin d'une nouvelle carte d'identité, plus besoin de vous déplacer. Vous pourrez aussi vous abonner gratuitement à la lettre d'information de la Ville, sur les actualités à venir, ou encore, être prévenu sur les grèves des transports... beaucoup plus intéressant. Depuis sa création en 1998, le site n'avait pas changé de charte graphique. « Il faut évoluer avec son temps » déclare Ludovic, 27 ans et féru d'informatique depuis l'adolescence. Né sous l'impulsion d'un ancien ingénieur aujourd'hui à la retraite, Michel De Mendez, le site ne cesse d'attirer des lecteurs. « Je voulais mettre en valeur Montlhéry » témoigne cet homme de 69 ans et « j'ai toujours aimé l'informatique » ajoute-t-il. L'aventure a pu se lancer grâce à la collaboration de Michel Spiral, ancien maire de la commune et de Lucien Pornin, l'actuel maire. « Une idée et trois hommes », en l'occurrence, trois Michel permettent de lancer le projet. Une belle aventure, en somme. La nouvelle génération de Ludovic a travaillé avec



La première page rénovée du site internet de la Ville

m'apprend ». Un beau duo, d'expérience et de fougue. Ce qui est intéressant, c'est que le site a été « créé avec les logiciels libres, c'est-à-dire, gratuits et ouverts à tous » signale Ludovic. Une façon de permettre à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice. A contrario, un logiciel comme Microsoft ne permet aucune modification. « Le seul handicap », indique Michel, « c'est qu'il n'y ait pas de version en anglais ou en allemand », confie l'ancien ingénieur. Avis aux amateurs traducteurs qui voudraient participer à la médiatisation de la commune. En parallèle, Michel De Mendez a créé le club informatique Gassendi en 1999 où curieux et initiés sont les bienvenus.

Edouard Guéroux